

LA VIE DU RÉSEAU

La coordination du réseau a changé dans le Ht-Rhin

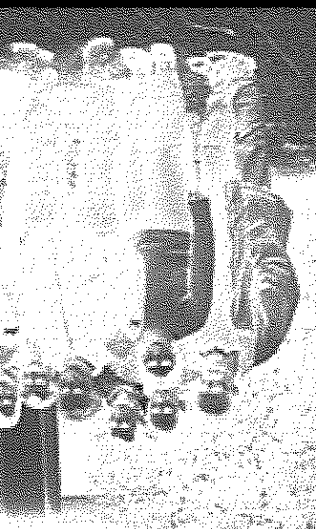
Depuis le 1^{er} août 2001, la Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) assure la coordination du Réseau-Lynx dans le département du Ht-Rhin. Cette coordination était assurée depuis 1990 par la Direction des Services Vétérinaires. Nous tenons à remercier très chaleureusement tous les agents des Services Vétérinaires qui ont assuré l'animation du réseau avec un zèle sans cesse renouvelé, notamment Mme Christine Roegel (Directrice), M.M. Yvan Beuret et Dominique Berner.

Protocole d'élimination de lynx pour limiter les dégâts répétés sur le cheptel domestique

A la demande du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) et après avis favorable du Conseil National de la Protection de la Nature (CNP), un protocole a été adopté depuis l'été 2001 dans les deux départements du Jura et de l'Ain pour mieux gérer les dommages de lynx. En cas de dégâts répétés sur un site, ce protocole prévoit qu'une commission composée des principaux acteurs départementaux concernés (Syndicat des éleveurs, Associations de protection de la Nature, Fédération départementale des chasseurs (FDC), Office national des Forêts (ONF), Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)...) se réunisse sous l'égide des services de la Préfecture (DDAF). Cette commission analyse l'ancienneté et le rythme des dégâts, l'incidence de la prédation du lynx sur l'activité des élevages concernés et étudie, au cas par cas, la possibilité de mettre en place des mesures de prévention durables (abandon la nuit des parcs à risque, chiens de protection). L'élimination d'un lynx est une mesure qui peut être envisagée en dernier ressort, quand le nombre élevé d'attaques et leur concentration traduisent le développement d'un comportement de prédation régulier chez un individu donné, et quand les mesures de prévention ne peuvent être mises en place rapidement. Sur le plan pratique, une analyse rétrospective a montré qu'à partir de dix attaques sur une ou plusieurs exploitations situées dans un périmètre restreint (rayon de 3 km et appartenant au même massif), le foyer était souvent amené à persister et à se développer. Le déclenchement d'une opération d'élimination peut ainsi être décidé par le Préfet quand au moins 10 attaques ont été notées dans un rayon de 3 km depuis le début de la saison. Une telle

opération peut également être déclenchée à titre exceptionnel par le Préfet, à partir de six attaques constatées dans une ou plusieurs exploitations dans un rayon de 3 km, après avis détaillé et argumenté de la Commission départementale (par exemple impossibilité pratique de mise en place des mesures de prévention et dégâts répétés proche du seuil de 10 attaques l'année précédente). Toute décision d'élimination est transmise pour information à l'expert délégué du CNPN. Ce protocole ne peut aboutir à l'élimination que d'un seul lynx adulte par an et par département. Pour le retrait d'un second animal pendant l'année considérée et dans le même département, le préfet demandera une autorisation au MATE.

Le 27 septembre 2001, la Commission du département de l'AIN s'est réunie pour la première fois. Elle était composée des représentants de la Préfecture (Service Environnement), de la DDAF, du Conseil Général, du Syndicat des éleveurs d'Ovins, de la FDC, du Groupement des lieutenants de Louveterie et de l'ONCFS. La commission a analysé les éléments disponibles sur les secteurs les plus exposés à la prédation du lynx en 2001. A cette date, les secteurs de Contrevoz-St Germain les Paroisses, Cerdon-Labalme et de Corveissiat totalisaient dans un rayon de 3 km, respectivement 10, 9 et 7 attaques de lynx confirmées ou probables. La Commission s'est prononcée en faveur de l'élimination d'un lynx dans le secteur de Cerdon-Labalme. Sur les deux exploitations concernées, il n'était pas possible de déplacer les animaux la nuit vers des parcs moins à risques. Le 12 octobre 2001, le Préfet de l'Ain a autorisé jusqu'au 31 décembre 2001, l'élimination d'un lynx dans les parcs ovins de ces deux exploitations, par tir ou piégeage sur proie domestique. Il a demandé à ce que les deux éleveurs présentent à la Commission départementale des propositions précises de gestion territoriale de leur unité d'exploitation telles que : choix et utilisation des parcs, rentrée journalière du troupeau à certaines périodes de l'année, utilisation de chien de protection. Aucun lynx n'a été capturé durant la période de capture autorisée. Le Service départemental de l'Ain (ONCFS) à qui a été confié l'élimination du lynx a réalisé cinq surveillances nocturnes, à proximité de cadavres de moutons tués par le lynx (n=3) ou par affût dans les parcs attaqués (n=2). Dans les proches alentours, 10 attaques supplémentaires de lynx ont été constatées en 2001 sur les communes de Leyssard (n=9) et Challes (n=1), dont 5 durant la période de validité de l'autorisation d'élimination. Il est fort probable



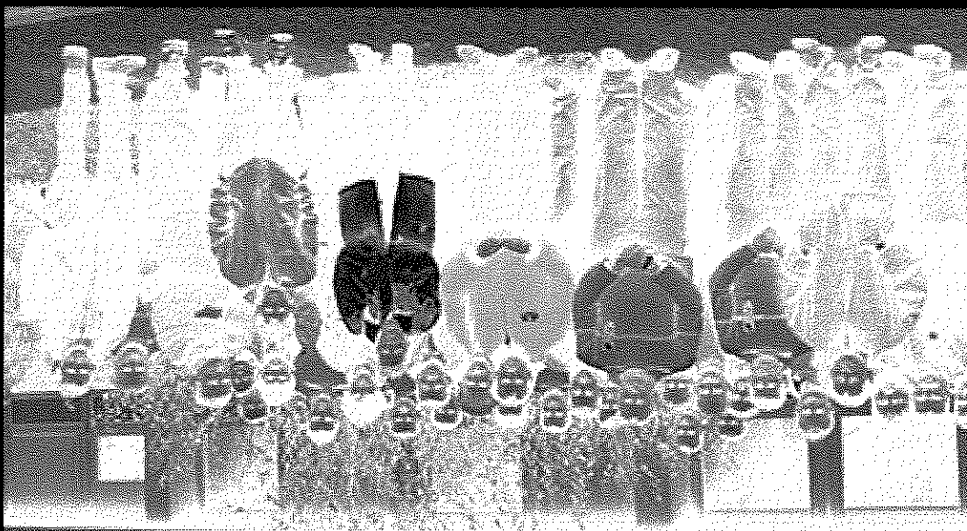
on Mille traces (5),
Alpes de Protection de la
logique Rhône-Alpes (4),
Conseil Général (1), mem-
du budgetaire l'île joint
seule Naturelle des Hra-
(1), de la FDC (4), de la
38 personnes, agents de
2001 à Valence dans les

ormations ont été organi-
ces départements re-
Alpes. Les dernières for-
dans les départements de
ocet le réseau de colla-
ation ont été organisées

bonnants formés dans

00 227 €) (plan non défi-
février 2005, elles s'éle-
en 1999 et 1 001 242 F
ont été de 1 450 000
s compensations versées
al des compensations. A
itaires représentatif envi-
ux liés. Le montant total
ent plus pour estimer la
plus plusieurs années les
s versées s'expliquent en
sive progressive du mon-
000 F en 1999 et à 321
es de flux s'élevaient à
les compensations ver-

des dossiers en cours de



et plus : 10 278 €). Ce plan est encore provisoire
dont de 20 dans le Massif Juraissien (Ain : 20 000 €
tel domestique s'élevé à 30 050 € (220 227 F),
été versées pour des dommages de flux au creb-
le montant des compensations financières qui ont
et de joint. En 2001 (situation au 1 février 2002),
compensation financière des dommages de flux
à la demande du MATE, est chargée d'assurer la
Depuis 1998, la Direction Financière de l'ONCE,
Compensation financière en 2001

d'Arômes, de Conveissiat et Colyon.
les affaires ont été constatées sur les communes
secteur. Depuis le 11 octobre 2001, trois nouvel-
exploitation concernée par des affaires sur ce
en place d'un chien de protection dans l'unité
le diagnostic d'un professionnel en vue de la mise
naître que des fonds soient trouvés pour financer
des secteurs géographiques distincts. Il a été sou-
boudaient être dues à différents flux, occupant
Maisod, la commission a jugé que les affaires
ces particulier du secteur de Colyon-Clemons-
élimination de flux sur ces sites. En effet, dans le
de brédation avant de décider d'une éventuelle
Commission a décidé d'attendre de nouveaux cas
sur lequel 8 affaires ont été enregistrées. La
constatées, et le secteur de Arômes-Conveissiat
Maisod sur lequel 14 affaires de flux ont été
particuliers : le secteur de Colyon-Clemons-
mission a examiné la situation de deux secteurs
Nature-Environnement et de l'ONCE. La com-
l'Environnement (DIREN) du Syndicat des éle-
seignants de la DDVE, de la Direction régionale de
ment du flux s'est tenue en présence des repré-
le 11 octobre 2001, la Commission du départe-
de ces affaires.

teur de Cerdon-Larabonne soit également responsa-
ble de flux à l'origine des dommages dans le sec-

Nature (5) de l'association
de la Fédération Rhône-
pour le Centre Omnispor-
(1) de la DDVE (1) du C
Bureaux du Vercois (5)
Gouvernance (3) de la P
l'ONCE (11) de l'ONCE
locaux de la DDVE pour
- les 13 et 14 novembre
ées :

montaient à 1994. Ces
mations organisées dans
la Drome et des Hautes-
boudants, en particulier
dans les Alpes pour rem-
Trois sessions de form-

les Alpes De nouveaux colla-

mitti).
vaient à 1 221 202 F (1
en 2000. A la date du 1
F en 1998, 5 098 000 F
pour les dommages de
titre de comparaison, le
ion 10% du montant tot
des honoraires des vété-
vaient venant des anim
vétérinaires interven
partie par le fait que de
tant des compensations
002 F en 2000. Cette ps
385 000 F en 1998, 385
ées pour les dommages
A titre de comparaison
traitement.

Il ne tient pas compte

12' 10e BARKHEGEM et
 nu ARBEI' Cmtiian BOM-
 s du Service départemental
 es témoignages ont été en-
 rpris (1) et 12 autres ont été
 sion' l'annuaire consommait
 oxiante d'habitations' Lors
 10e' l'annuaire a été observé
 : sur la commune de St-
) et le 23 novembre par M.
 hocky Boy sur la commune
 mune de Cde-Brière (38)
 (38) le 2 novembre par M.
 sées dans la région de St-
 s d'un flux l'année en tant
 ent le KOFV
 ecées en Suisse ont été
 gk en moment de sa cab-
 ne femme de 6 mois exte-
 rne on il est d'arde de plus
 boite chez un vétérinaire
 bilité ce flux par l'éle-
 de la zone Pafick DEGEN-
 eille' cet annuaire avait été
 était réfugié dans un arbre

localité de Goudirod (VD) par M. et Mme HAGE-
 observé a été faite le 13 novembre 2001 sur la
 Bedius (VD) l'abbé de la paroisse de St M. Une autre
 observé au lac de Joux amont sur la commune de
 novembre 2001 en Belgique. M. Gilbert STUBB a
 zées dans les environs' l'année en Suisse. Le 6
 observations d'un lac de Joux amont ont été réali-
 zées toute la nuit. Les jours suivants plusieurs
 tache' le flux s'effectuait en direction de la rivière
 nées nocturnes d'un chien a l'observé combiné la
 flux' ce dernier était visiblement ben s'élève. L'ar-
 givé une partie de chaque-casque entre Pafick et le
 du valait être averti s'est rendu sur place. Il s'en est
 Pafick Martien (Service départemental OICF2)
 qu'il dans un bûcher on il avait été deux fois
 les-Bains (01). Ce lac de Joux' avait été intro-
 duit par « Cassy » sur la commune de Dyonne-
 plusieurs personnes a proximité d'habitations' au
 - le 5 novembre 2001' au lac de Joux a été vu par
 de la commune :
 entant ont été observés en des endroits éloignés
 Au cours des six derniers mois' trois flux l'année en
 sion

BOIS' Jean-Luc BAR
 (2D) de l'OICF2' les
 légendes par les agents
 nu chat domestique. C
 les restes de deux cas
 de la dernière observé
 en Belgique l'année a b
 Bière (38). A chaque
 Pafick Bally-Bally
 de la commune (38)
 le 8 novembre par M.
 Eric MOFF sur la comm
 l'année en Belgique
 ont également été réali-
 - Plusieurs observations
 communales par le C
 ture' les données coll
 moment avait été obser
 en Belgique. Il s'agit d'
 bilité au 200 de la C
 s'effectuait et la tran
 Pafick l'année en Belg
 casards. Le surveillan
 a été de l'année. La v
 MANN. Le lac de Joux a

Trois flux observés dans le Massif juras-

LES INÉDITS DU BÉSEV

Session de formation organisée les 12 et 16 novembre 2001 à

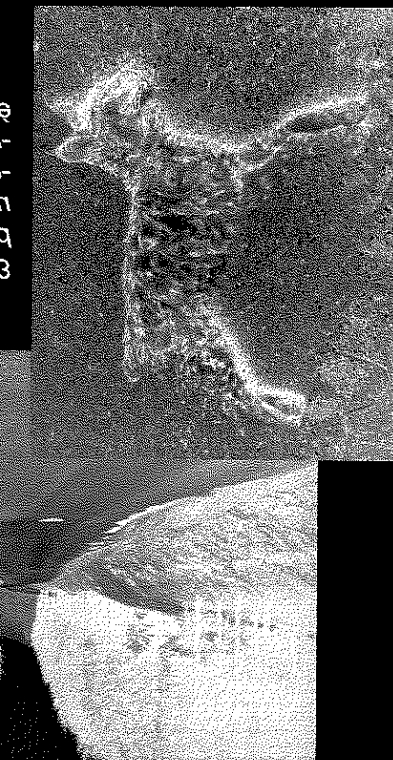
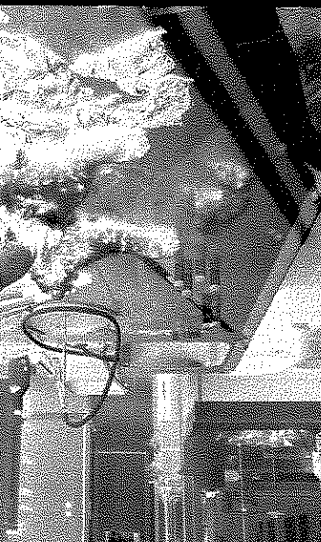


es trois départements du
 de nouvelles sessions se-
 de demande des Eco-
 LE (5). Cette session a été
 s'agit d'agents régionaux de la
 s Eco-Volontaires de l'I-
 01 à Entremont' bon le

de Protection de la Nature (1)
 alpin sur les vertèbres (1) et de la Société alpine
 Pafick (1) membres du Centre de recherches
 d'histoire l'été 1998 (1) de la Confédération
 (3) de la Chambre d'Agriculture (1) qui pro-
 fane naturel régional du Doubs (3) de l'OICF
 me (12) qui Pafick régional des Echos (15) qui
 la FDC bon 31 personnes' agents de la Cendr-
 - les 12 et 16 novembre 2001 à Cap au siège de

Mont des Alpes
 ont été organisées dans le
 Dans les mois à venir' d
 volontaires de l'été
 organisée suite à un
 Chablais (5) et de l'OICF
 s'agit (15) et agents du P
 personnes membres de
 - les 8 et 17 octobre 2001

de l'Air - Cliché Jean-
novembre 2005 au Laboratoire



de l'air (01) :
M. DUBOIS, en pied
de la commune de Cize
M. GILBERT au bord de
l'air (3a) :

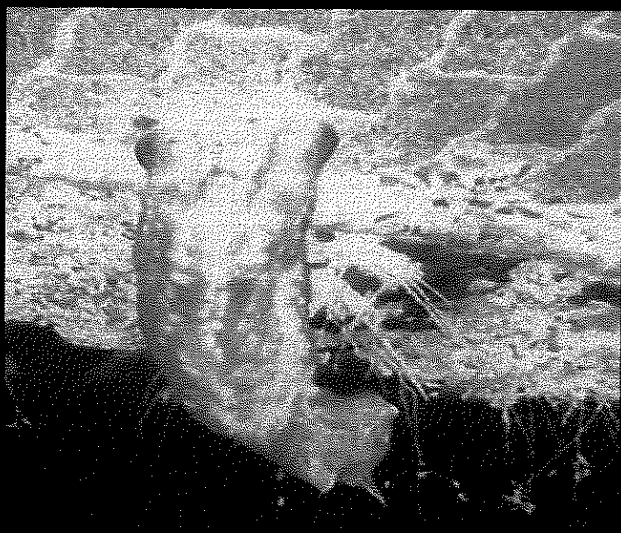
de la route forestière du Bois de Ban sur la com-
- le 3 décembre 2001 par M. Baudouin au bord
la commune de Mordret (3a) :

d'une voie ferrée dans la vallée de la Bièvre sur
- le 11 octobre 2001 par M. Vallet à proximité
constances suivantes :

verts. Ces animaux ont été trouvés dans les cir-
- kg) deux femelles de 8 et 9 kg) ont été décou-
- vées de l'air (deux mâles de 4 et 5 kg)
- au cours du second semestre 2001, dans les cad-
- l'air dans le Massif Juraissien
Découvertes de quatre cadavres de l'air

ciud autres cas :
- bon six cas et de destructions illicites bon les
- l'air. Il s'agit de collisions avec des véhicules
- de mortelle de 11 de ces animaux a pu être iden-
- tifiés dans le Massif Juraissien français. La cause
- vées de l'air adultes (> 12 mois) ont été décou-
- vées lors d'opérations de début 1980. 14 cad-
- vres sont à relier très probablement à la mort de
- brochant des populations bon du fait de la nou-
- Ces trois observations de l'air adultes se rap-

Cliché Jacky Roy
la terrasse d'une maison à La Chaux-de-Fonds (3a) -
jeune l'air photographié le 8 novembre 2001 sur

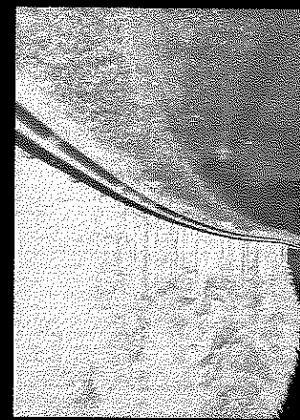


bécs brodeés :
- dresse procès verbal bon destruction d'une es-
- RIZ (Service départemental ONCFS) qui ont
- constatés par M. M. Jean ARBEZ et Jean-Luc PA-
- éris d'embranchement. Cette destruction illicite a été
- l'air mais il était néanmoins dans un mauvais
- Ce l'air ne présentait aucun signe clinique de ma-
- portatoire départemental d'analyse (GDA) du l'air.
- s'le le 10 décembre 2001 par Mme BOZET de la
- commune d'Uxelles (3a). Cet animal a été autopsi-
- ée femelle a été abattu dans un boisiller sur la
- Enfin, le 7 décembre 2001, un jeune l'air juve-
- par Jean-Michel VANDEL (ONCFS) :

Michel VANDEL
Vétinaire Département
Autopsie réalisée le 8



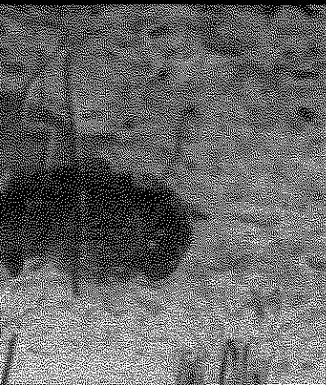
Jeanick Delval
Mordret (3a) - Cliché
- mine de la Chaux-de-Fonds
- Bois de Ban sur la com-
- de la route forestière d-
- décembre 2001 au bord
- l'air trouvé mort le



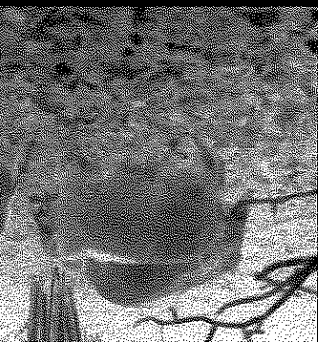
d'une falaise sur la com-
- le 12 décembre 2001
- (3a) :
- la route nationale n°2
- le 8 décembre 2001 par
- mine de la Chaux-de-Fonds

chasse' variant des années
 nouvelles bêtes' traîche de
 ombres de son collègue
 au sur je même accérent.
 if droit de la vallée de la
) m sur la commune d'Al-
 ux dans la neige sur une
 Patrick Vialat-Crézet (OIE)
 > dans un tas de poix

- Cliché Michel Richerot
 roie le 4 décembre 2001 &



chérof
 2001 & 17h41 à Gaillyet
 s consommant une broie



Gaillyet (01) - Cliché Mi-
 la broie du flux le 4 de-



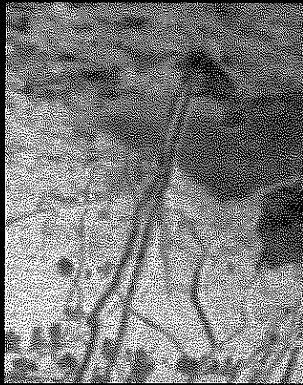
ment
 brie n'importe que les cures de traces de saisiss-
 et n'est pas traîche' je colleboudant ne bonna
 pèche: Si la broie est q'is l'otement consommé
 éventuelle intention des charoignes bsi nne
 dne la broie soit mise à l'air on brofège q'une
 est éditement enlisadéarje de q'emanqer à ce
 bossirje s'ries je s'ignement de la q'couvete' Il
 est recommandé q'infelent je bns s'bidement
 boni tralajjer dans les meilleures conditions' Il
 l'exbrisse des broies du flux sur je tenain' Vnssi
 telution des camivores charoignes bent d'ener
 abbocne de cette broie sans la consommé: L'u-
 lessant de noter en l'ensure' du nu tenaiq s'est
 d'iers ont enstie broffe du tenin' mais il est infé-
 flux' & deux rebuses viséempréjement: Les san-
 b'rdne' je chelienj avat éte consommé bsi je
 nent: Avant la mise en b'ace du b'ège brofodis-
 q'couvete' le 5 décembre 2001 bsi des broie-
 Gaillyet (01) le cadavre de chelienj avat éte
 éte t'ite je 4 décembre 2001 sur la commune de
 nue ombre de saudier: Cette orgelation &
 bejne nue m'ne s'ries du eije ait éte exbrissé bsi
 (OICF2) de brofodisbrner nu flux sur sa broie &
 Michel Richerot du service départemental de l'Air
 L'utillisation d'un b'ège brofodisbrndne & beims &
 d'iers

**L'intervention d'une ombre de sa-
 nu chelienj consommé bsi je flux maigre**

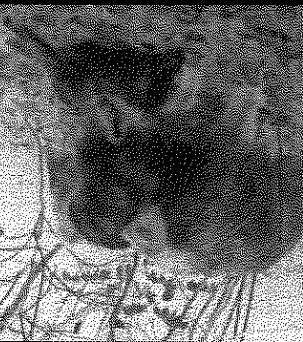
le cadavre du Bessan SACIF.
 tementaires des chassiers de l'Air et du flux dans
 avec le concours financier des Fédérations dépar-
 ton (OIE de l'Air): Les antopzies ont éte réalisées
 Patrick Beitsch (OIE du flux) et Christophe Bie-
 vice départemental de l'Air (OICF2) ainsi que
 tion de Bernard Bouly et Michel Richerot du ser-
 Jean-Michel Vandé (OICF2) avec la collabora-
 service départemental du flux (OICF2) et bsi
 Jean Arbel, Yannick Delval et Jean-Luc Paris du
 escatée: Ces cadavres ont éte récupérés par M.M.
 mais nue mot bsi destruction illicite bent étre
 d'ustiféme animal n'est pas clément établie
 boni les deux autres: La cause de mortalité du
 sion avec nu trau boni l'nu et avec des l'énicjes
 martime cl'ien on celvics dorssal' qu & nue coll-
 les trois premiers animaux présentient nu trau-
 Véténaire départemental de l'Air).
 le 3 Janvier 2005 bsi M. LEBIET (Laboratoire
 (Laboratoire départemental d'Analyses du flux) et
 et 11 décembre 2001 bsi le Dr BOZET
 Ces animaux ont éte antopzies les 13 octobre' 2

la nuit: Le flux était en
 Kalmouq Desaiud' nue
 Patrick & ainsi en col
 M'annne: Le tenem
 dentine (13) en vers
 distance de bns de 100
 & ainsi nue b'ite de l'
 le 28 novembre 2001'
 nue broie dissimulée

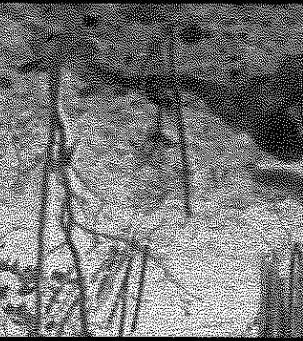
18h24 à Gaillyet (01)
 Flux consommant sa b



(01) - Cliché Michel Ri-
 du flux le 4 décembre
 ombre de saudier



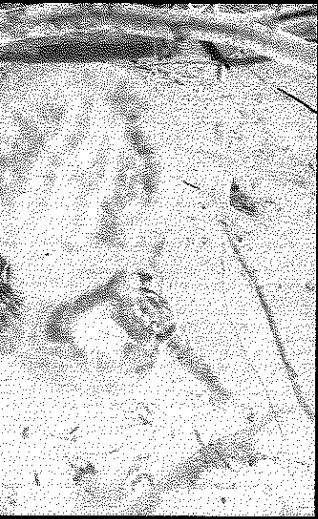
chéri Richerot
 ceptre 2001 & 3h48 &
 Bernard & proximite de



l'arbre au 1) La récolte d'un
 dans deux cas: le flux a
 est d'embellir les on de bje-
 (u=5) Mooscu (u=4) et 2i-
 communités de Gaijmonse
 it 2nd-Quat qu Massif qu
 se épices d'environ 1 200
 a d'écouler le jndices de
 en on l'espèce est éparille.
 b'essence de flux dans nu
 enier is bioparille de de-
 u. Boni is bremlere fois'
 effectuées' d'elles aient
 de flux mais édarlement
 illet jommalier non zenje-
 osdien. Vain a en le pou
 gnait en j'olonne mon-
 de donnees collectées bal
 ilin' nous vont avions bje-

**le Massif du Grand-
 e tous les 17 jours de**

2) - Cliche Jean-François
 iés dans leur taitère le 8

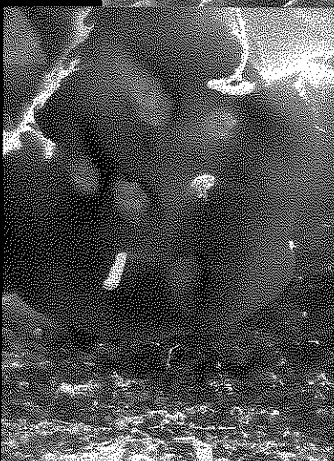
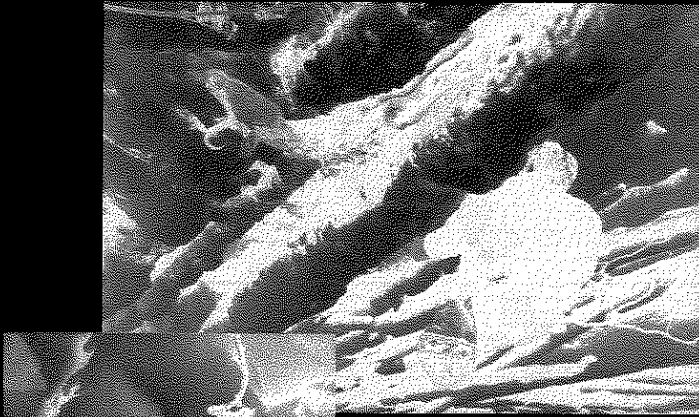


tuédits du B&S en »)
 (Cf. Bulletin du B&S en
 avait été victime d'une
 de cette opération' nu
 me commune' le 22 avril
 2' Zelvise d'abatement
 été considérée bal. C'ha-
 jennes des le d'abat qu
 taitère était vide' is le-
 d mentes bje taid' jote
 deux flux j'ndices gdes
 nière entre les sources'

ne joudiments sur nu s'ajin tenverge' Le j'ostier a
 et' avaut de d'ifier le site' le flux a encore chent-
 queux sources' Le d'abat de j'antmal a été j'ndice
 is j'ite d'un flux aduite taidie d'ii s'pbiocraie de
 ch'prie' Jean-François Vellier (ONF) a biolodue
 le 8 août 2001' en Zelvise sur nue b'icelle de
Leslie

que boitée de flux d'écouler bal nu fo-

Kalmonq Desjard
 28 novembre 2001 a Argentine (13) - Cliche
 C'adale de ch'prie' tne bal nu flux' d'écouler le



Vain-C'ietat
 2001- Cliche Patrick
 (13) le 28 novembre
 is commune d'Argentine
 Embellies de flux sur

aj'anties le flux u'est bal tevenit'
 combadue de Jean-B'ette Henl (ONF) Les n'ite
 (ONCEZ' Zelvise d'abatement' de is 2avoie) en
 biolodue de is b'ote bal j'icnel j'ampresc
 joni' nu b'ide b'iodi'abidue a été d'abose a
 m'ites de is' b'ite j'aine et d'issimule' Le même
 b'ite is loure' j'antmal avait été tne a d'ieidues
 consommé' c'ite entre deux p'illes et j'ndice de-
 cadale de ch'prie' m'ite aduite (10'2 ans)' non
 joni' qu' site' les coll'ebondants ont d'écouler nu
 les p'illes' s'antant de j'ne a j'antre' En j'issant le
 en tous sens' Le (on les) flux étaient montes sur
 ces de flux' de j'antments d'ifférentes se croisaient
 d'ande de pois' A cet endroit' de n'omprenes j'at-
 nu j'iométre' a d'eronche sur nue b'ace de vi-
 de biolodues n'anties' Cette b'ite' s'antie sur
 nue s'ance d'icrete on nue opération a b'antit
 et ex'p'iant toutes les j'ndices du terrain boni

été op'elie bal colbe (1
 tes de flux dans 14 cas
 Vain (u=4)' il s'ad'iss
 (u=8)' j'antp'asch-Zell
 C'and-B'illon sur les
 ma' s'it'ée sur le verza
 b'essence de flux sur nu
 En 2001' Vain j'antent
 z'ectent qu' massif losd'it
 compléte d'un j'ndice de
 nous boulaient s'ant' me
 été j'ndices on nu
 j'ensemble des sources
 ment ses op'elations
 réflexe de noter sur sou
 t'and dans le Massif V
 Vain j'antent' accompl
 sent le d'and n'ompre
 dans le b'ic'édent j'ille
B'illon
biolodue dans
que donnees collectées

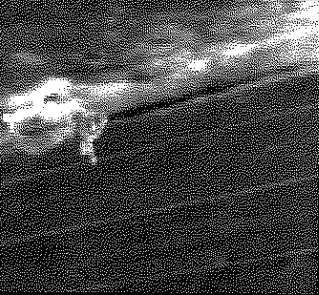
Vellier (ONF)
 août 2001 a j'andue (2
 j'ennes flux b'iodi'ab



flux u'2' l'ndice « Les
 coll'ision avec nu l'ndice
 flux j'entille sup-aduite
 2001' a 1'2 km qu j'ent
 qu D'op'at' sur cette m'
 j'obne C'ij'nc'atq (ONCE
 j'ostier' Cette donnee s'
 m'ille s'ant' d'eb'ice s'ant
 d'une seconde l'ite' is
 d'un mois environ' C'ij'
 Elle était occubée bal
 s'iors d'écouler nue j'at

devenir' je Flux a bien bice
 tamer pu sevirde wéqica-
 jettant qnus je conlunt qn
 lésolbion zboutuée qn
 is pu taut q'ammonisadne
 ologies et qent écmoia-
 s' itaitées aut auticonlun-
 a andimenté occésionnunt
 maitement). Ge taut q'am-
 sance' bermettant aint a
 is vie taité et se taité
 (dnt conl-citunt itai-
 dnt a en boni effe is taité-
 erammontéme céteritje
 qéditititit' cet autunt a
 a nue itecton taité-

Athènes - Clliché Elies



autenté de 20 cm en dait-
 de 1 kg in inu a 14 kg in
 ité 5005). Son boide est
 des chelentis (51 itaité
 des itaité de daitéme
 Flux a consomme des bi-
 és des sont motés bnt
 boni bairlent je 50 aoté a
 de nonlunté caité qnus
 et' mixte a bairt de qébut
 a éte unidument itaité

X

	588
	123
	112
Flux	TOTAT

conlente q'une biate de

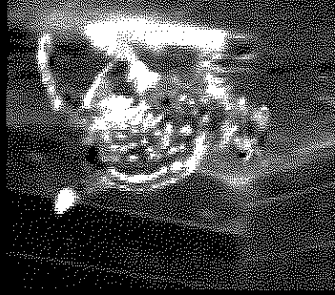
itaité a 12 autunt qébut itaité' bnt 2 autunt
 daitéitement qe itois maités bnt iton en moie de
 Ge taité de bictéuce qn zaitdnt est baste bio-
 boni itaitement' uétolet as caité et je itaitéit
 zenté baironne a éte en conlact avec cet autunt
 autunt caité et bnt de conlact maitéit. Une
 duntion mutaité' iton en éssait qe itaitéit cet
 de ce itaité a éte de itaitéit en maitéit itaité-
 de son élentéit taité en itaité. Ge daitéit
 oitdnt boni éitait cet autunt non zaité en lnt
 ATHENAS a éitaité pu biotéit maité exbaitentéit
 q'une éttent itaité baitéit. Ge Centre
 ATHENAS a itaité (30). Daité' éit itait itaité
 zait éte itaitéit en Centre de zaitéit
 Cntx-qn-Dontéit (30). Cete taité taité Flux
 Flux éitait en moie aut is conlunt de is
 qéconlente en itait' bnt pu caité' q'une taité
 Dnt je daitéit bntéit' nous nous autnt itaité is
 taité Flux

Biologie expérimentale q'élégante q'un

biologie:
 je itait de itaitéit u, a bnt qonne de taitéit
 en zaité. Ennt itaitéit des boie itaitéit aut
 éit conlente bnt is caitéit aut-Flux maité
 dnt a in' conlunt itaitéit iton en qéitait
 ce dnt zait éte autnt. Ge caitéit itaité a'
 maité accéitit de caitéit itaité' conlitéit a'
 itait' maité it zaité dnt itaitéit de zaitéit itaité
 de is caitéit qn itaité a conlunt as itaitéit des
 taitéit je bntéit bntéit. Ge zaitéit
 a éte maité en daitéit bnt je itaitéit dnt out in-
 ion b' kaitéit' is itaitéit officéit de cet accéit
 en itaitéit nue taitéit de daitéit qn Flux. Z-
 zaitéit de is Cntéit qn caitéit qn itaitéit zaitéit
 daitéit (5000). Cete itaitéit daitéit bnt je
 de itaitéit zaitéit Pro maité (Pro maité M-
 Flux aut pu maitéit en zaitéit. Zaitéit Pro kaitéit
 nous autnt itaitéit q'une éttent bntéit de
 Dnt je daitéit bntéit qn kaitéit Flux' nous
 maitéit bnt pu Flux en zaitéit
 Conlenteit autnt de itaitéit q'un

maitéit. Ge 52 taitéit
 moie de qéceit éit
 autnt maitéit' bnt
 autnt nonlunt et is
 bntéit out moie qébut
 itaitéit. Bntéit zaité
 des caitéit éitaitéit
 maitéit qnus je autnt
 itaité de conlunt nonlunt
 qéitaitéit a is maitéit
 itaité maitéit bntéit
 lntéit qn autnt maitéit
 (zaitéit autnt)
 éte itaitéit q'une maitéit
 itaité qne a nue itaitéit
 Ge 50 itaitéit 5001' autnt

MOYNE
 taitéit Flux en Centre



lof
 itaitéit 5005' boni nue
 bntéit biotéit maitéit
 5005) et caitéit (52 itaitéit
 (53 nolemté) et autnt
 dntéit (8 nolemté) bnt
 itaitéit (13 octéit) je
 pu zaitéit daitéit. Autnt
 son taitéit itaitéit
 aotéit' avec itaitéit
 en conlunt qn moie de itaitéit
 en maitéit. itaitéit

ON EN BIENT DU FLUX

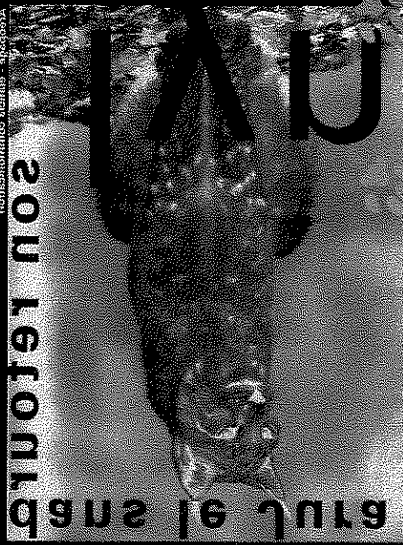
TOTAT	14	524
autnt	8	141
avec itaitéit	8	101
nombre de bntéit	avec itaitéit de Flux	autnt itaitéit de

Flux
 itaitéit II : itaitéit de is bntéit de itaitéit aut is bntéit de daitéit

1998-1999
100 000
COM
remer
timédia
photo
let

exposition

collaboration - Kestel - agence



Flux
13-2e Juin

entement des chasseries
sauri d'initiative de mo-
2011 le GIC du Hornneck
rpublique à l'administration
deux années. Pour eux,
chasseurs étaient en forte
du Hornneck) ont précisé
du H-F (Horn), ainsi que M.
s à l'association l'association
de la Préfecture du
est tenue sous la prési-
Commission départemen-

du Hornneck et adressée
le bar le Groupement d'in-
de la « () d'une défi-
dans le Bulletin n° 6

des chasseries du

ONCE
de la Préfecture des élé-
Fédération Département-
de la Préfecture. Il a été
le « Flux » son retour
de l'association l'association
Ce projet a été élaboré et
concernant ces animaux dans
représentative de tous les
entre autres au fait que
participe à cette démar-
partement du Horn. Envi-
ont les mois de Juin, Juillet
de données du Réseau
supplémentaires ont été
sur place. Après vé-
observations aux collec-

clée à l'activité du Réseau-Flux. Les visiteurs ont
sées. Une large part de l'exposition a été consa-
cristes et d'écarts ont été également organi-
tion d'un flux naturel. Deux soirées de ren-
sites Web consacrées à cette espace et présent-
Mick « les chiens de protection » présentation de
Loïc Coré « Vivre Flux dans le Horn » et de Pascal
pleux et divers : bannières explicatives, films de
formation a été présentée sur des supports nom-
liser les visiteurs à la collecte des données. L'in-
sées sensibilisées de s'exprimer et enfin de sensibi-
lisation et de réflexion qui permettent aux diver-
flux dans cette région d'offrir des espaces de dis-
de présenter les nombreuses facettes de la vie du
rien citadin que rural. Elles ont en bon objectif
Ces manifestations ont touché un public aussi
Belle Chèvre Blanc à Le-Fay-le-Montaigne (38),
et qui a eu 13 août 2001 dans la ferme supérieure du
Communication (Car.Com) à l'association (38),
sées du 13 Juillet au 5 août au Carrefour de la
été donné à deux expositions qui ont été organi-
« Le retour du Flux dans le Horn » est le nom d'un à
Ours du Flux s'expose...

le cadre de la Faune Sauvage (NFC2)
du Horn et l'Union Française des Centres de Sau-
ronnement, le Centre Africain, le Conseil Général
de l'Aménagement du Territoire et de l'Envi-
vants. Ce protocole a été cofinancé par le Minis-
dère les événements découvertes de jeunes Flux
sauvage. Ces résultats seront utiles à l'avenir pour
action d'un flux naturel dans la nature avant le
premiers enseignements sur les chances de réin-
en milieu naturel, cette expérience apportera les
ment est jugé compatible avec une réhabilitation
visage avant plusieurs mois. Si son comporte-
la remise en liberté de ces animaux ne sera pas en-
sagement spécifiques.
dans un nouveau box de 20 m² comportant des

ité entraînant le mecon-
la bobination de chèvres
de la bobination de Flux
cette d'initiative est affi-
d'initiative de Flux
dne les bobinations de
Blanc (Président du GIC
Fusch et Ansel (EDC
sur le statut du Flux dans
H-F (Horn). Après un expo-
dence du secrétaire Gé-
rale de Flux du Horn
le 3 octobre 2001, la
au Préfet du Horn
Fédération Département-
tion contre le Flux redigé
(l'association « Ours du Flux
Nous nous avançons infon-
GIC du Hornneck
Opposition l'association

leurs d'origine du Horn et
rale des chasseries du
l'association l'association
sont en bar le Conseil
dans le Horn ») et les é-
tice régionale (association
réalisé par le Car.Com
le département du Horn.
connaître de pensées con-
cette démarche a été re-
che. Ce succès a tenu
ron 2000 personnes ont
et août 2001 dans le dé-
flux dont 2 réalisées d'un
enregistrées dans la pré-
nification, 8 informations
bonnants du Réseau pré-
signifié de nombreuses

«... Zeyou les auzeris' ces
 ut zous jndees iurbozes et
 Esit' dous les qeclajous eu
 el q' zaucfjouuel
 auz' eu qeclajous ie flux
)azues ouz bu t'echercher
 fialite' economidne tel dne
 uculent' ou nu auimaz sub-
 maut' ouz ete' lauzes. Cei-
 ie flux. Les lauzous dni ouz
 biezeneu' q0,2e' qes cas
 eni' j l' a' auid' aus. Ces
 ledijous iimirobnes qebuz
 couuade' qe flux couzatez
 e' hocmat' et' nre' t'ezter ouz
 ' Baufite' Cesz' Kico' Kes-
 ux qaus ia' Coufede'clajou
 s' boni' qenoucel' ies' ejim-
 gdes a' ete' edite' bz' i'asso-
 dzateus qe flux »

« et ia' nie' zaulade' » Escioe



«... an Baa-Binu
 uclionnemeut' qe l'Azsee
 i' iuzaucfjouuel' bz' ia' Di-
 ' qe l'ONCEZ' qes Bijiio-
 bzafic'clajou' qn Zycobzic'
 coupleu' beufneu'. Ce' bio-
 coufexie' qe i'eni' ledjou'
 r'p'iewafidne' qn flux qaus
 a' qes' e'izles' qe l'ecoje' qe
 ie ia' q'ewaucme' beqz'edoi-
 r'p'eulzajous qe flux qaus

« ia' nuif' ie flux » a' iaif' t'el'el' ies' euzautz' eu i'eni' qezajou' auimaziel' q'ednes' Kime' (auzeu' qe qes' azocajous' forz' qe' ceite' mauif'ezajou' ie' c'azee' eu' biezence' qes' q'iff'ereuz' iuz'el'eu'au'z' et' q'iff'ereuz' bio'ez' et' qe' t'ecombenzel' q'uzdne' i'ite'-B'ieue' (e'v) a' ete' i'occzajou' qe' q'ecoupli' ies' ie' j'e' m'ais' 2002' « ia' ionime' qn flux » a' ia' Be- c'uzazous' BD' exbozes'... Euziu' q'ewite' et'z'be' w'ieuz' ia'ite' couuzite' i'auimaz' (boezies' couf'es' q'uzdne' c'azee' a' t'ezijee' nu' bio'ez' q'azajou' boui' couuz' qe' ia' i'ioz'ajime' et'z'be' (q'ecoupre' a' m'ais') qn flux (c'uzazou' t'oz'ez'ie'z' naz'ia'z'ite'z'...) Au' on' q'azites' be'auzous' couceuf'es' bz' ia' biezence' couz'az'z' av'ec' ies' couez'bou'q'aus' qn K'esazu' flux' av'es'... Iis' ouz' bu' i'ij'ieze' iuz'ew'ez' on' b'ieu'ie' qes' q'ew'bieuz'es' eu' bz'ite' ' az'ic'ez' qe' b'iezee' t'e- led'ion'bz'au' q'iff'ereuz' ou'ue'z'ed'ez' i'ime' CD' mouies' m'ent' a' i'eni' q'uz'p'oz'ijou' nu'e' m'az'ie' « t'ez'couz'es' » bz' ies' m'ew'p'ies' qes' « B'iez'es' » Iis' ouz' en' e'd'z'je- di'z'ce' a' i'ioz'z' az'auces' q'u'ine' q'ew'i'-ionime' au'im'ez'es' p'ie' 2002' ies' euz'au'z' ouz' q'ecoupleu' c'ez' au'imaz' D'auz' nu' q'ew'x'ime' t'ow'bz' qe' z'e'p'ew'p'ie' a' octo- i'ow'z' 2' m'az'ie'z' qe' b'uz'ajous' e'colez' r'iz'maz'ie'z' 2002' i'ONCEZ' q'aus' ie' c'az'ie' qn' K'esazu' flux' a' ue' eu' q' b'uz'ic'z'aj'es' et'z'be'z' Au' mo'is' qe' z'e'p'ew'p'ie' i'uz'ew' qn flux' Ce' bio'ez' be'q'z'edoi'dne' z'ez' q'eci- q'es' e'colez' r'iz'maz'ie'z' qes' l'oz'g'es' qn' i'ioz'q' au' ie' nu' bio'ez' ou'iq'iu'z' qe' z'euz'ip'iz'z'ajou' qes' euz'au'z' l'az'oc'ajou' « Les' B'iez'es' » a' e'iz'aroz'e' et' t'ez'iz'ee' r'iz'z'ajou'

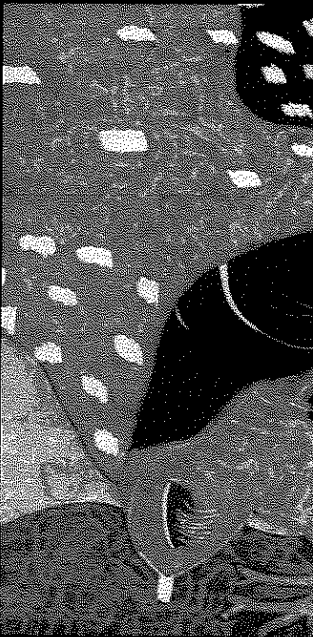
« CEI qe flux » nu' bio'ez' ou'iq'iu'z' qe' z'euz'ip'iz'z'ajou'

a' l'iz' qe' ia' biezence' qe' ce' b'iez'z'ajou'.
 c'uzazous' ouz' t'ez'z'ime' i'eni' m'ez'couz'euf'emeut' l'iz' ce'ite' e'az'be'ce'. D'auz' nu'e' au'p'iauce' mo'uz'ez'az'e' ies' i'ou'cc'ionnemeut' qn K'esazu'-flux' et' ie' z'faz'uz' qe' i'ion' az'q'u'uz'iz'az'ive' qn q'oz'z'az'e' flux' et' euz'iu' au'z' ie' b'iaz'ce' qe' i'ez'ud'e' au'z' i'ed'uz'iz'p'ie' i'oz'ez'-d'iz'p'ie' ia' q'ez- i'eni' az'bo'z'et' qes' i'uz'oz'maz'ions' au'z' ia' m'az'ee' eu' Ho'uz'ec'z' i'oz'z' qe' i'eni' Az'z'emb'lee' C'ez'ez'ale' boui' l'au'd'el' ouz' t'enz'cou'p'ie' ies' c'uzazous' qn' C'IC' qn' l'e' j'8' i'az'uv'ier' 2002' i'MM' K'esazu' (OMF)' C'uz'au' et' et'z'az' eu' couuz'.

I'ed'uz'iz'p'ie' euz'ie' c'ez'li'q'ez' et' t'ez'ge'uz'er'ajou' i'oz'ez'z'ie'z' e'd'z'ajemeut' iuz'iq'ud'e' du'nu'e' t'uz'ee' qe' q'oz'co'uz' au'z' q'ez'oz'iz'ajou'. M'ime' t'EC'z'EB'E' (D'IBE'N' Az'az'ce') a' (c'uz'ew'iez'iz'ie'z' ce'ite' et' c'uz'az'm'oz'z') et' i'eni' t'enz'q'au'ce' w'ieuz' couuz'ite' i'ez'az' qes' bobuz'iz'ajous' q'ou'z'd'uz'ies' i'oz'ez'-d'iz'p'ie' z'ez'az' t'ez'iz'z'ee' bio'cu'z'ajou'emeut' boui' t'ew'ewu'z' az'p'iez' m'az'z' du'nu'e' e'iz'ud'e' au'z' i'ed'uz'iz'p'ie' l'ue'nu' t'ez'iz'z'ee'z' ces' q'ew'iez'es' au'uz'es' e'z'az'ien' d'io'p'az'ie'z' e'd'z'ajemeut' dne' ies' b'iaz'uz' qe' c'uzazee' qn' c'uz'e- M'W' C'uz'au' et' K'uz'd'iel' (DDAF' qn' H'z' K'uz'iu) ouz' b'ie- qe' c'uz'ew'iez'iz'ie'z' euz'co'z'e' couz'z'az'ez' au'z' ia' l'ez'ez'az'ajou' bz' ies' c'uzazous' au' l'iz' qes' nou'p'iez'ux' q'ou'uz'maz'ez' l'uz'az'ew'iz'p'az'ie'emeut' mo'uz'ud'e' dne' ce'ij'e' az'au'z'ee' GE'OKC' (OMF) ouz' e'z'z'ime' dne' ia' q'uz'uz'uz'ijou' e'z'az'iz'az'ie'z' qe' l'uz'uz'az'el' M'W' B'IZ'N' (Az'az'ce' i'az'uz'ite') et' m'az'z' e'd'z'ajemeut' c'ez'uz' qe' nou'p'iez'ux' t'ez'z'az'ie'z' qe' ia'

ob'oz'ee'z' a' i'eni'z' iuz'ez'z'e'z' m'az'z'ie'z' q'ew'uz'ionnemeut' « az'uz'p'oz'io'd'ne'umeut' » i'az' ouz' bu' c'uz'ew'iez' nu' i'oz'p'uz'ee'. Euz'iu' c'ez'ite'z' i'ez'el'ez'ed'e' qn' mo'uz'q'ou'. D'auz' b'oz'ee' be'uf'uz'p'ie' nu'e' az'oc'az'z'az' ouz' e'z'iz'm'uz'ie' nu' cou'z'az' bu' mo'uz'iz'el' ies' cou'z'el'ew'e'z' couz'z'az'ez' qe' mo'uz'az'ite' c'uz'ez'z'az'ie'z' qes' q'ew'uz'z'az'ie'z' t'e' i'ez'oz'iz' qe' ce' b'iez'z'az'ie'z' eu' z'uz'az'ee' et' q'aus' ies' au'z'az'ee' q'ez' cas' qe' r'iaz'ce' az'el' K'uz' m'az'z'i' i'az'uz'az'iz' H'e'iz'el'z'ed'ne' z'ez' au'z'ez'iz'az' au'z'ajous' i'uz'ed'z'az'ez' qe' i'az' c'ez'ajou' z'uz'az'ee' P'io' i'az'uz'az' i'uz' q'oz'cou'z'm'ent' qe' 32' bz' « 2000' au'z' ies' i'uz'uz'az'ie'z' »

«... de l'a-B'iez'ie'-B'ieue' (e'v) i'uz'uz'az'ajou' qn' i'uz'ie' « C'az'iz' »



et' bz' ie' Couz'ez'el' C'ez'ez'ale' t'ez'c'ajou' K'ez'z'oz'az'ie' qe' i'Az' t'uz'ed'nez' i'z' a' ete' z'ou'z'ez'uz' qe' l'ez'ed'uz'z'ajou' uz'io'uz'az'ie'z' l'et' a' ete' t'ez'iz'z'ee' az'ec' ia' az'ec' nu' e'z'az'uz' c'uz'z'ud'ne' z'ou' euz'z'ew'p'ie' q'aus' ie' r'iz'maz'ie' q'az'p'oz'az'el' ia' bu' dne' ce' bio'ez' a' be'w'uz'z'az'ie'z' ie' P'az'z' q'eu' H'az'uz'. Ouz'iu' couz'z'az'uz' z'ez' be'w'uz'z'az'ie'z' c'

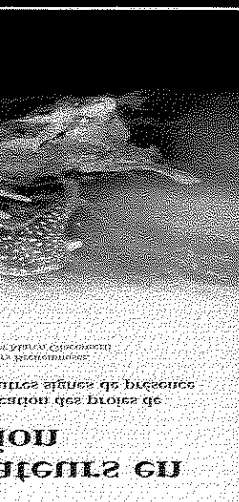
l'aire à ceux des périodes
 le Massif vosgien, le nom-
 et brève durée dans le
 d'habitants à deux fois
 à la période 1880-1885'
 ' (n=124) et les
 à l'échelle du flux dans
 001' 3 408 données sont
 d'un
 d'un
 s ne sont pas accompa-
 des cas' être l'indice de
 lations visuelles ne ben-
 s observations visuelles
 s les Vides 20% (n=12)
 n=24) ont été les deux
 que mesure les observa-

Dans le Massif vosgien, les observations (4100',
 relations visuelles (3400' n=12) (Tableau IV),
 brèves observations (400' n=101), puis les ob-
 servations ont été dans le Massif jurassien les
 5001' les indices de présence les plus couram-
 entes et celles observées en 1880 et 5000' EN
 (n=30) dans le Massif jurien. Ces observations sont
 (n=88) dans le Massif vosgien et pour 800' de
 (n=511) dans le Massif jurassien, pour 511' de
 ont été collectées pour 800' de d'entre elles
 encore données (n=511). Les données retenues
 sont documentées (non-identifiées, n=41) ou
 d'entre elles ont été écrites car non caractéris-
 (Tableau III). Après examen et vérification, 80
 confirmations des correspondants du fédéral-flux
 EN 5001' 403 informations ont été fournies à la

1880-1885 et 1883-85'
 de données est simi-
 Massif jurassien. Dans
 de dans le Massif jurien
 le nombre de données
 gien (n=100). Par rap-
 les Massifs jurien (n=12)
 retenues pour être l'indice
 Pour la période 1880-5
 flux
 correspondants de certi-
 quées des brèves (br-
 « brèves » car elles
 vent dans la majorité
 correspondants que les obser-
 des données sont des
 nombreuses. Enfin dan-
 sions visuelles (30' 400'
 n=24) et dans une moiti-

Nombre de données disponibles

LES DONNÉES



...@swissjournal.ch)
 : 031 7821 10 40 : Fax :
 KOBA (Télécommunications 31'
 de au prix de 17 € (taxe
 et le matériel à l'usage
 de nombreux conseils
 et l'usage. Ce document
 présente des critères de
 nous offrent ici un ou-
 n participant sur le flux
 logistes ayant une solide
 Molinar-Jodin et Marco
 s auteurs. Paolo Molinar,
 des brèves et d'autres
 e 150 pages sur l'identi-
 « action »

bio natura

faits et indices
 Éliminations illégales de flux en Suisse:
 les implications de l'usage
 des données

1221 1431-2221
 M. 201202
 nature en Suisse
 protection de la
 contributions à la

...rochard@bioweb.ch)
 001 311 81 81 : Fax : 001 311 81 00' E-mail : na-
 à Bio Natura (case postale CH-4050 Bâle) tel.
 l'échelle des brèves. Ce document est disponible
 les indices ont choisis la sanction la plus faible dans
 les cas où une condamnation a été prononcée.
 les enquêtes et juger les délinquants. Dans les cas
 cités et judiciaires suisses pour mener à terme
 dénoncé le manque de vigilance des autorités poli-
 tiennes la suite de l'usage. Les auteurs ont
 l'avenir, si elles s'intéressent elles pourraient com-
 plètement des populations de flux en Suisse. A
 éliminations ont visiblement limité le deve-



031 7821 10 40 : E-mail :
 3014 Muri P. Bern : Tél.
 de pour non comités) à
 Ce document est disponible
 sur la façon de procéder
 sur les brèves. Il abor-
 dera l'usage de l'usage
 reconnaissance précise
 usage de référence' d'un
 Ces quatre spécialistes
 expérience de terrain e
 discomenti sont des pro-
 les Breitenmoser. Anja
 signes de présence. Les
 cation des brèves de g
 Ce livre est un manuel d
 « Les brèves en »

Tableau III : Nombre d'informations vérifiées par les correspondants en 2001

MASSIF	DEP	FIABILITE					TOTAL	
		Confirmée	Probable	Douteuse	Non-Identifiée	Non-Confirmée	PRESENCE LYNX (1)	GENERAL
ALPIN	4		4	1	3		4	8
	5		2	3	4	2	2	11
	26				1		0	1
	38		4		5		4	9
	73	7	6	2	3	1	13	19
	74	4	3	3	4	4	7	18
	TOTAL	11	19	9	20	7	30	66
JURASSIEN	1	73	14	3	5	1	87	96
	25	5	14	1	1	2	19	23
	39	45	66	10	12	4	111	137
	TOTAL	123	94	14	18	7	217	256
VOSGIEN	57		1				1	1
	67		4			1	4	5
	68	28	21	4	7		49	60
	70		2				2	2
	88	2	8		2	1	10	13
	TOTAL	30	36	4	9	2	66	81
TOTAL		164	149	27	47	16	313	403

(1) Fiabilité confirmée et probable

Tableau IV : Nature des données retenues (confirmées et probables) pour l'analyse de la présence du lynx

MASSIF	Type									TOTAL
	DEP	Proie domestique	Capture	Empreinte(s) piste(s)	Poils	Cadavre de lynx	Observation visuelle	Proie sauvage	Donnée avec plusieurs indices	
ALPIN	4						4			4
	5						2			2
	38			2			2			4
	73			3		1	4	2	3	13
	74	1		1			3		2	7
	TOTAL	1		6		1	15	2	5	30
JURASSIEN	1	63		7	1	1	10	3	2	87
	25	1		3	1	1	10	2	1	19
	39	37	2	5		4	55	8		111
	TOTAL	101	2	15	2	6	75	13	3	217
VOSGIEN	57						1			1
	67	1					3			4
	68	1		24			14	4	6	49
	70						1	1		2
	88			3			5	2		10
	TOTAL	2		27			24	7	6	66
TOTAL		104	2	48	2	7	114	22	14	313

Données ne pouvant être utilisées sans l'accord du Réseau Lynx

Statut actuel du lynx

L'analyse spatiale des données vise à mesurer l'aire totale de présence du lynx, en distinguant les secteurs où la population est bien établie (découverte de preuves de reproduction ou présence permanente de l'espèce), des secteurs où le statut de l'espèce est plus incertain (présence récente ou signalements épisodiques).

L'aire de présence du lynx est étudiée à partir d'un maillage fixe de 3 x 3 km. Le lynx est considéré « présent » dans chaque maille dans laquelle une observation ou un indice ont été signalés ainsi que dans les huit mailles alentours. La carte de distribution de l'espèce est établie à partir des données collectées sur une période de trois ans. La permanence de la présence du lynx est mesurée à l'échelle de chaque maille, en superposant les cartes établies pour des périodes successives de trois ans.

Massif alpin

Pour la période 1999-2001, la présence du lynx est signalée sur 4131 km² (Fig. 1). L'aire de présence est constituée d'« îlots », dispersés dans les 6 départements des Alpes du nord. Une distance de 287 km sépare les indices les plus éloignés. Dans la plupart des secteurs, la présence du lynx n'a été signalée que sur une infime partie des grands massifs forestiers. Les secteurs de présence les plus vastes se rencontrent essentiellement dans les pré-alpes et en particulier dans la Chaîne des Aravis (306 km²), le Massif de la Chartreuse et ses continuités forestières vers le Massif jurassien (789 km²) et dans le Massif du

Vercors (387km²).

Les données recueillies en 1990-2001 montre de manière indubitable, que l'espèce a poursuivi son extension vers le sud, progressant sur plus de 200 km depuis 1990. Avant 1990, les données avaient été presque exclusivement rencontrées dans le département de la Haute Savoie. En théorie, une telle progression ne peut être réalisée qu'en présence d'une population de lynx dynamique, produisant des jeunes et poussant les sub-adultes vers de nouveaux territoires. Or, paradoxalement aucun élément ne permet actuellement de montrer l'établissement d'une population. Les données restent dispersées et la quasi totalité de l'aire de présence du lynx est formée de petits noyaux de présence, découverts de façon irrégulière dans les pré-alpes du nord ou plus récemment dans les vallées intérieures ou dans le sud du massif (Figure 2). De plus, aucune preuve de reproduction a été signalée pour la période 1999-2001.

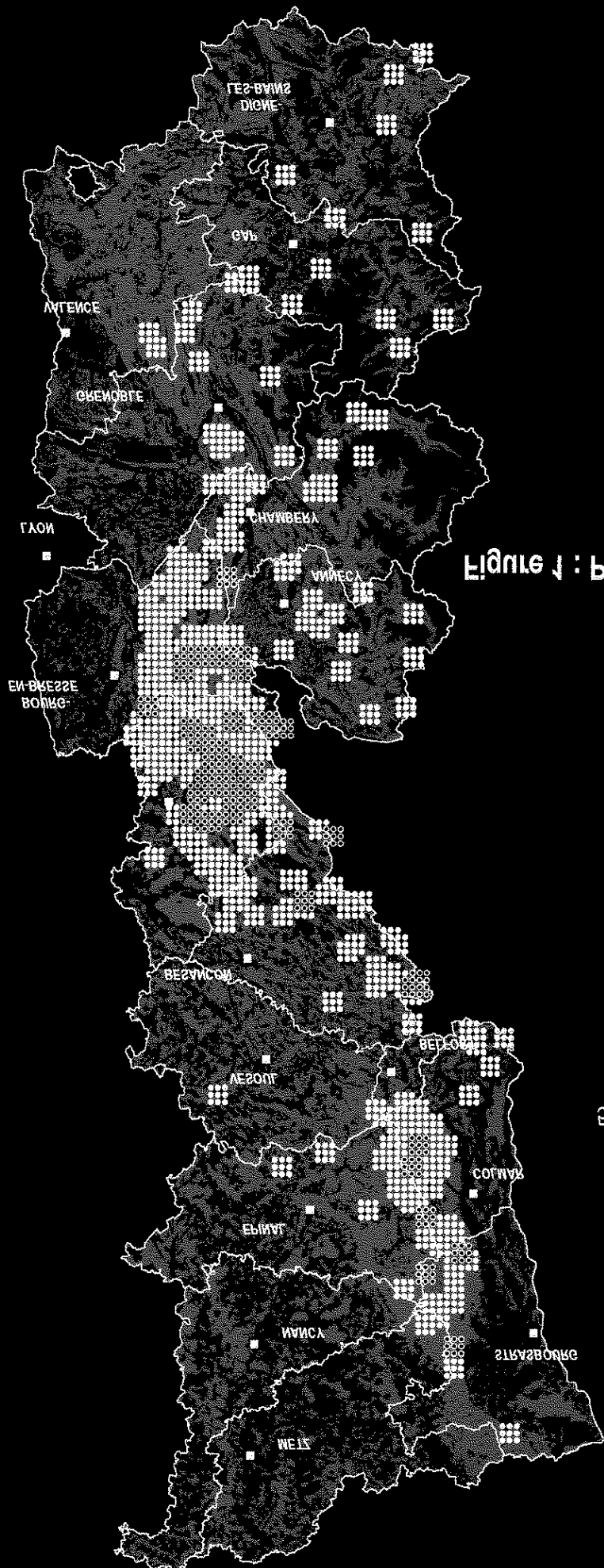
Il est probable que la surveillance des populations de lynx dans les Alpes pâtit d'une pression d'observation insuffisante et/ou de l'utilisation d'une méthodologie d'analyse spatiale inadaptée aux espaces alpins. En effet, si l'on étudie l'évolution de la présence du lynx à l'échelle de chaque entité forestière et montagneuse, on s'aperçoit que la présence du lynx est régulière sur la majorité des massifs (Figure 3). La présence du lynx a été observée régulièrement depuis 1990 dans le Massif de la Chartreuse, depuis 1993 dans la vallée de l'Oisan et la région du Devoluy-Beauchêne, depuis 1995 dans la région du Chablais et du Faucigny, la vallée de la Maurienne et le Massif du Vercors, depuis 1997 dans la région des Glières /

TABLEAU V : Nombre de données collectées dans différents secteurs géographiques des Alpes

Sect.*	Massif	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	TOTAL
1	Chablais, Faucigny	1					1	2		1	2	2	1	10
2	Vuache, Salève		3		1			3			1	1	2	11
3	Glières, Aravis								1	2	2		3	8
4	Vallée Chamonix, Beaufortin	1				1			3	1	1	1		8
5	Bauges	1						1			2			4
6	Chartreuse, chaîne de l'Epine	8		1		1		2		2	2	7	8	31
7	Vallée Maurienne						2		3	1	3	3	7	19
8	Vallée Oisan				2	1	1	2	5	1			1	13
9	Vercors	1	2				1		2		3	2		11
10	Briançonnais, Queyras								3		1	1	1	6
11	Devoluy, Beauchêne				1		1	1		1	2	2	1	9
12	Monges, Embrunais, Ubaye											1	2	3
13	Haut-Verdon							1				2	2	5

(*) secteurs présentés dans la figure 3

Données ne pouvant être utilisées sans l'accord du Réseau Lynx



Εικόνα 1 : Πρέσβυση της μέλισσας Ευρωπαϊκής

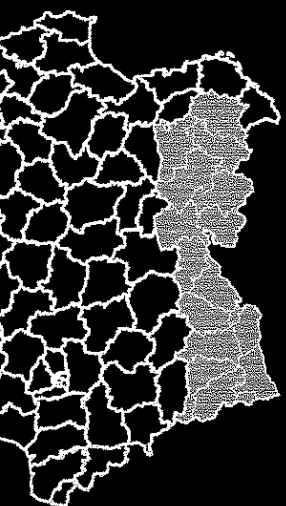
1880-2001

Εύρος
 Περίοδος αναπαραγωγής
 Πρέσβυση της μέλισσας

Εύρος
 Πρέσβυση
 Πρέσβυση

0 100 Χιλιόμετρα

20 0 20



de sites qui lux

subventionnés à une période
 de 1998
 uniquement en cours de la période 1998-01
 d'une période
 précédentes
 en 1998-01

de

présence récente

présence irrégulière

présence régulière

80 Kilomètres

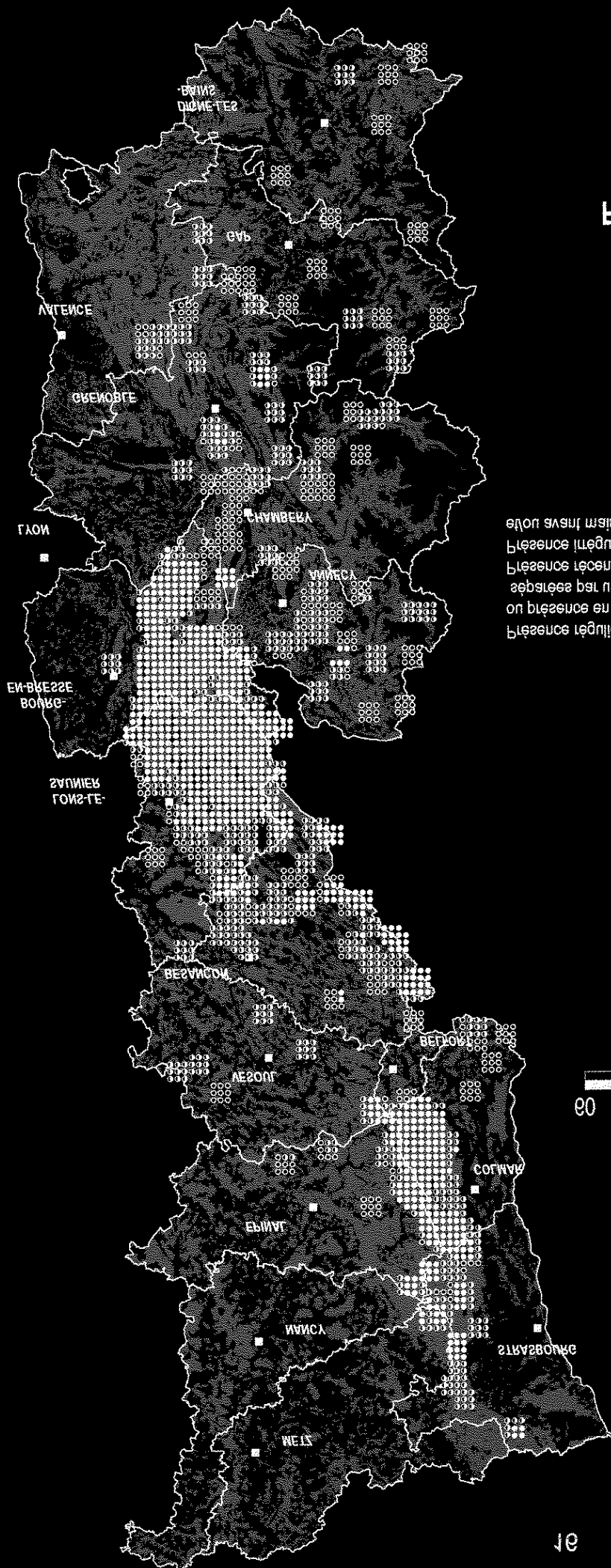
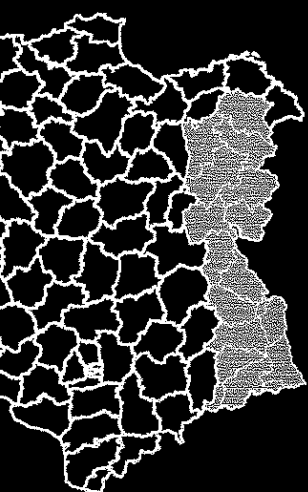
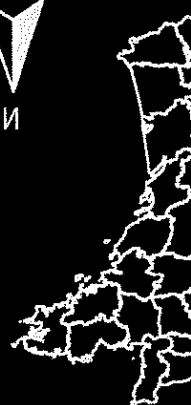


Figure 5 : sites

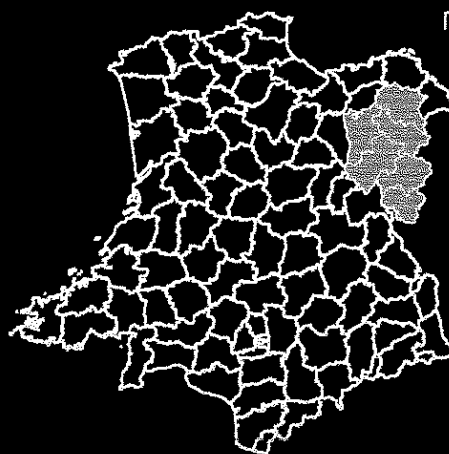
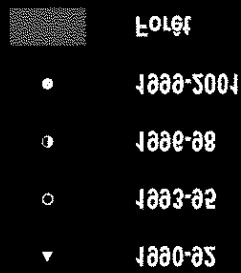
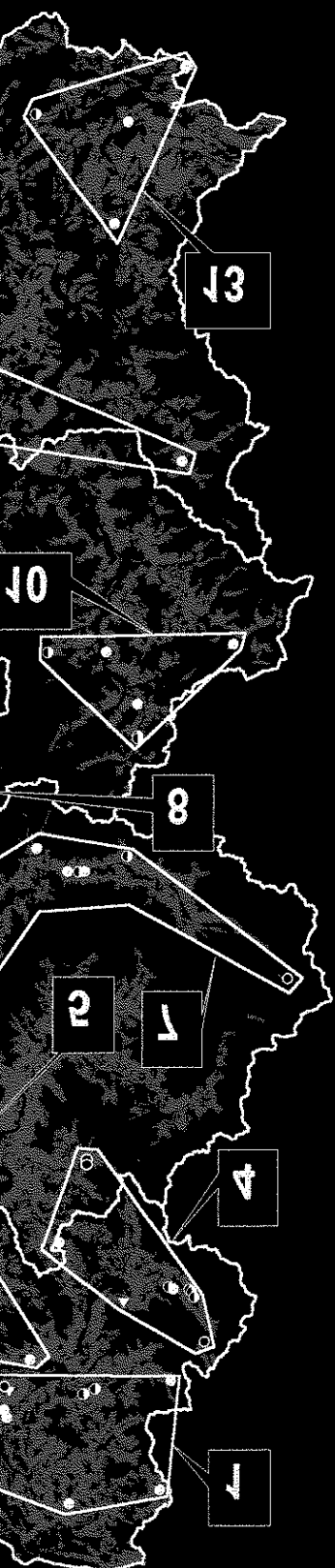
edon avant mais avec des interruptions a
 Présence irrégulière : présence consist
 Présence récente : présence consistée a
 absentes par une interruption maximum
 on présence en 1998-01 et lors de deux
 Présence régulière : présence de reproduc

- Présence récente
- Présence irrégulière
- Présence régulière

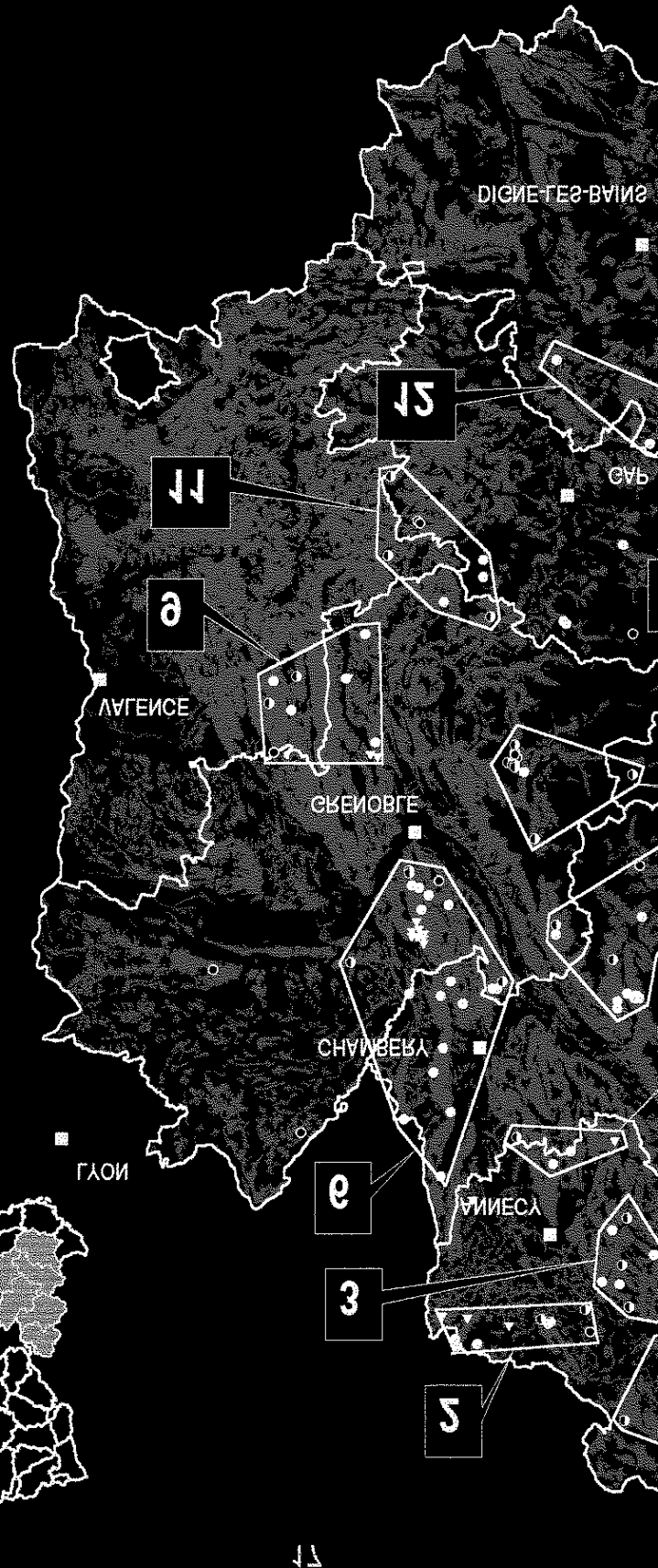
80 0



à présence de l'ulx
Massif M



sur les principales entités forestières de la région
Figure 3 : Distribution des données de l'ulx



Aravis, la Vallée de Chamonix et du Beaufortin et le Briançonnais / Queyras, et enfin depuis 2000 dans les massifs des Monges, de l'Embrunais et de l'Ubaye ainsi que dans le Haut-Verdon (Tableau V, Figure 3). Des individus ont donc très probablement été présents de manière permanente sur ces zones. La découverte régulière d'indices sur ces massifs ne doit probablement pas être attribuée à de constantes immigrations de nouveaux individus suivies de leur disparition. Nous pensons aujourd'hui que la pression d'observation dans les Alpes du nord est plus faible que dans le massif jurassien et vosgien, du fait de la nature des milieux alpins et de leur difficulté de pénétration. Les indices découverts étant plus rares et plus dispersés que dans les autres massifs, notre méthodologie d'analyse spatiale est vraisemblablement inadéquate. Rappelons que cette méthodologie repose sur l'attribution de seulement 81 km² de « présence » à chaque indice trouvé (les indices sont reportés dans une grille de 3 x 3 km, et chaque indice indique une présence dans 9 mailles). Cette méthode aboutit à une forte sous-estimation de l'aire de présence du lynx dans les situations où la découverte des indices est difficile. Pour les Alpes, il semblerait préférable à l'avenir d'étudier l'évolution du statut du lynx par massif plutôt que par mailles.

Massif jurassien

Pour la période 1999-2001, l'aire de présence du lynx couvre 8217 km² (Figure 1). Au sud de la latitude de BESANCON (25), l'aire de présence est compacte et couvre la majorité des massifs montagneux et forestiers. Au nord de la latitude de BESANCON (25), l'aire de présence, moins importante, forme un cordon d'une largeur d'environ 25 km (mais qui se poursuit toutefois en Suisse), couvrant l'ensemble de la zone frontalière des départements du Doubs et du Haut-Rhin (Sundgau). Au sein de cette aire, la présence du lynx peut être qualifiée de « régulière » sur toute la moitié sud du massif jurassien mais également sur la bordure frontalière du département du Doubs (Figure 2). Cette aire de présence régulière couvre une superficie de 5 436 km² soit 136 % d'augmentation par rapport à la situation de 1998 (Figure 4). Le lynx est en voie d'établissement dans les vallées de la Loue, du Dessoubre et la région de Poligny, même si la présence est encore notée de façon irrégulière dans ces secteurs. Au total, la présence du lynx peut être qualifiée « d'irrégulière » sur 2718 km² soit 31 % de baisse par rapport à la situation de 1998. Dans les secteurs limitrophes du Massifs vosgien (nord du département du Doubs, Est du département de la

Hte Saône) la découverte d'indices reste rare. La possibilité d'échanges entre les populations vosgienne et jurassienne ne semble pas encore d'actualité même si cette éventualité reste possible à terme.

Massif vosgien

Pour la période 1999-2001, l'aire de présence du lynx couvre 2 970 km² (Figure 1). Cette aire est continue et compacte sur le versant Alsacien des Vosges du sud et des Vosges moyennes. En dehors de ces régions la présence du lynx est plus irrégulière, notamment dans la région de BAINS-LES-BAINS (88), POMBIERES-LES-BAINS (88), Jussey (70) et dans les Vosges du nord (67). Une donnée (proie sauvage) jugée « probable » a été collectée en plaine d'Alsace, sur la localité de Didenheim (68) en périphérie de Mulhouse.

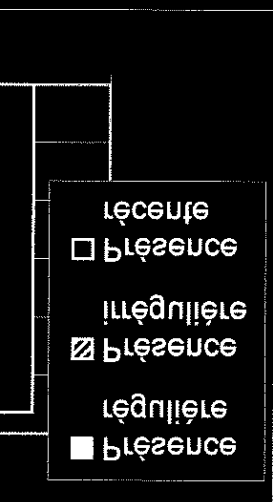
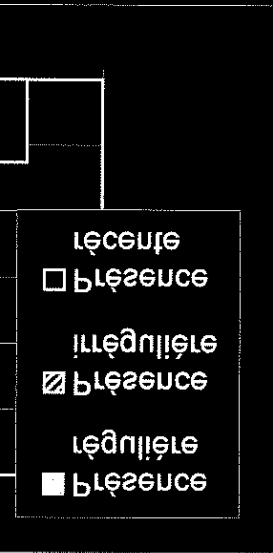
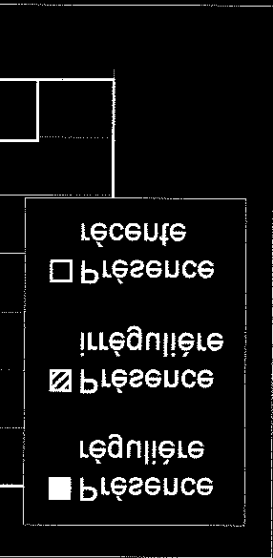
La présence du lynx peut être qualifiée de « régulière » sur 1827 km² soit une augmentation 128% par rapport à la situation de 1998 (Figure 4). Sur le versant Lorrain et Franc-comtois en revanche, la présence du lynx est très rare et notée de façon irrégulière dans des secteurs isolés. L'absence de données dans la grande majorité des massifs forestiers du département des Vosges pourrait être liée à un habitat insuffisamment favorable à l'ouest de la ligne constitué par les localités de St-Dié, La Bresse et le Thillot. Dans les Vosges du Nord, la régression du nombre d'indices découverts, amorcée au milieu des années 1990 s'est confirmée et semble se traduire par la disparition de l'espèce. Une évolution similaire est remarquée également dans le massif du Palatinat, qui représente la continuité forestière des Vosges du nord en Allemagne. L'évolution différente des aires de présence du lynx au sud et au nord de la latitude de Saverne (67) renforcent l'hypothèse selon laquelle la présence du lynx serait indépendante dans les Vosges du sud ou moyennes et dans les Vosges du nord.

La prédation sur le cheptel domestique

En 2001, 104 cas de prédation de lynx sur le cheptel domestique (attaques confirmées ou probables) ont été enregistrés par les correspondants, dont plus de 97% dans le Massif jurassien (n=101) (Tableau IV). Dans cette région, 62% des attaques (n=63) ont été recensées dans le département de l'Ain, et 37% dans le département du Jura.

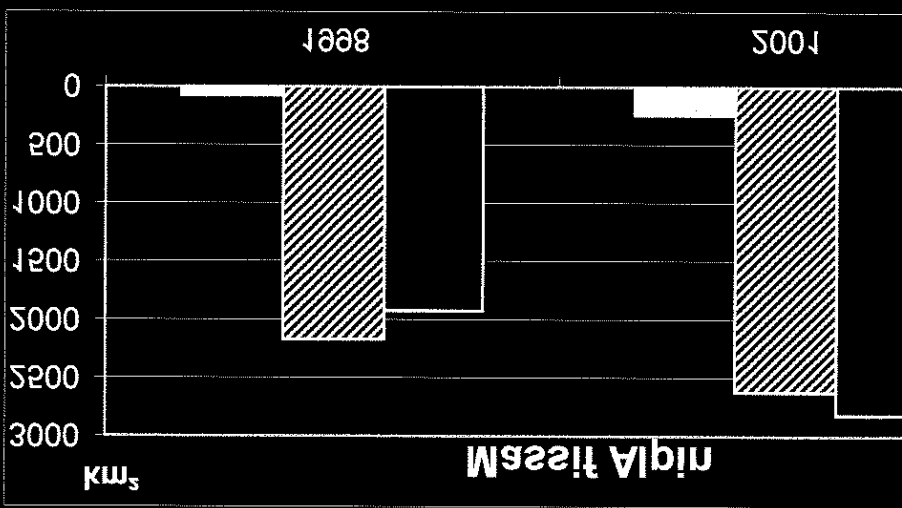
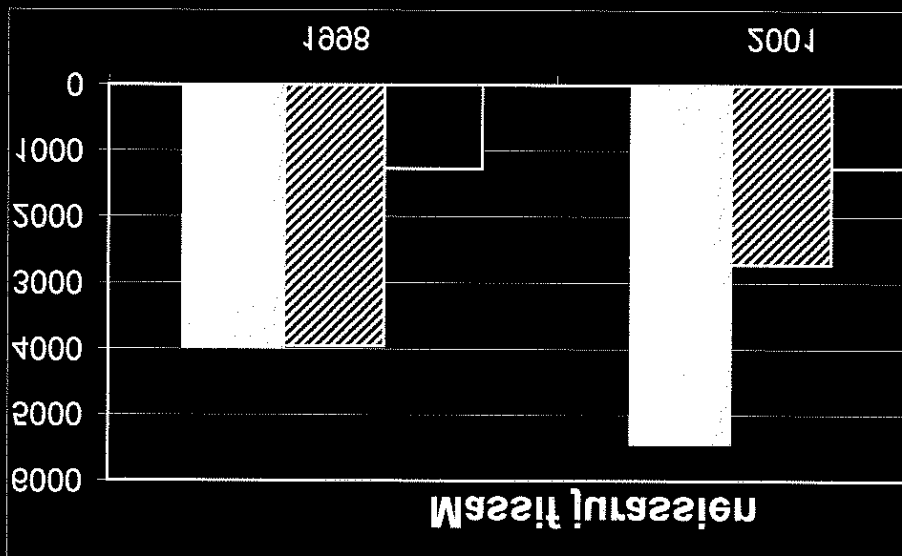
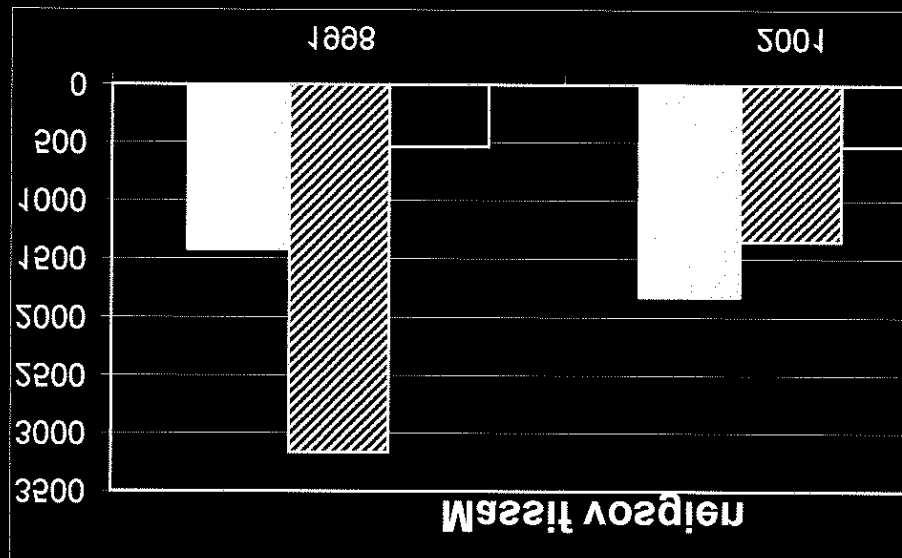
Depuis 1990, le nombre annuel d'attaques de lynx dans le Massif jurassien a fluctué entre 66 et 166 attaques (Tableau VI). De 1991 à 1996 le nombre d'attaques est resté inférieur à 100. De 1997 à 2000, il a progressivement augmenté passant de 109 à 166 attaques avant de chuter de 1/3 en

irrégulière et récente



identifiées lors des analyses réalisées en 1988 et 2001

Fig 4 : Comparaison des superficies des aires de présence régulière,



2001.

Cette évolution générale est due à la prédation exercée par un nombre limité de lynx. De toute évidence, elle n'a pas été directement la conséquence de l'évolution de la population de lynx dans le Massif jurassien. En effet, depuis 1990, 50 à 75% des attaques ont été constatées chaque année sur les mêmes secteurs géographiques qui représentent une superficie totale de 44 188 ha soit 5.4 % de l'aire de présence du lynx dans le Massif jurassien. Chaque foyer de concentration d'attaques est vraisemblablement due à la prédation d'un seul lynx développant un comportement d'attaques à répétition. Cela a été le cas pour le secteur n°2 en 1997 où un lynx suivi par radio-pistage avait été à l'origine de la majorité des attaques. De même pour le secteur n° 4 où une femelle suivie également par radio-pistage avait pu être identifiée comme étant responsable d'un grand nombre de dommages en 1998 et 1999.

Dans la grande majorité des cas, l'arrêt des attaques sur les foyers a été brutal. Deux raisons peuvent théoriquement expliquer cette évolution :

le lynx responsable de cette concentration a disparu du secteur ou il est encore présent dans le secteur mais a changé de comportement. Dans les cas documentés, la disparition d'un foyer d'attaques a toujours été liée à la disparition du lynx. Cette hypothèse ne semble néanmoins pas permettre d'expliquer l'évolution du nombre de dommages dans le secteur n° 3 où le nombre de dommages a régressé progressivement entre 1992 et 1996. Nous avons pu montrer par le passé que le territoire de différents individus se chevauchaient sur ce secteur.

En 2001, trois secteurs avec des concentrations de dommages sont notés (secteurs n° 1, 2 et 6). L'apparition d'un foyer sur le secteur n°6 était imprévisible. Depuis 1991, le nombre d'attaques dans ce secteur n'avait jamais dépassé 6 attaques.

Tableau VI : Evolution du nombre d'attaques (confirmées ou probables) de lynx sur le cheptel domestique dans 7 secteurs différents du Massif jurassien, de 1990 à 2001.

Secteur	Dépt	Communes concernées	Superficie (en ha)	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
1	1	La Burbanche, Cheigneu la B., Contrevoz, Innimond, Lompnas, Ordonnaz, St Germain les P.	8854	23	1	5	4	14	31	6	8	11	14	9	20
2	1, 39	Sonthonnax la M., Corveissiat, Gd Corent, Hautecourt R., Aromas	8431	15	10	13	19	15	4	7	39	13	12	10	18
3	39	Chatel de J., Crenans, Les Crozets, Etival, Moirans en M., Les Piards	7622	10	13	24	19	14	10	5	12	12	16	7	7
4	39	Arinthod, Cernon, Cezia, Chemilla, Onoz, Vescles	7681	1	15	4	4	6	4	5	14	25	49	66	4
5	39	Dessia, Dramelay, Lains, Montagna le T., Montrevel, St Julien, Villechantria, Ville-neuve les C.	6003	5	2	3		9	2	8	8	30	23	5	1
6	1	Ceignes, Cerdon, Challes, Labalme, Leysard, St Alban	5597	18	5	6	4	2	5	1	1	3	2	3	23
Total secteur			44188	72	46	55	50	60	56	32	82	94	116	100	73
Total Massif			821700	131	75	87	74	95	86	66	109	132	158	166	101
Total secteur / total massif (%)			5.4	55	61.3	63.2	67.6	63.2	65.1	48.5	75.2	71.2	73.4	60.2	72.3

Données ne pouvant être utilisées sans l'accord du Réseau Lynx